

dant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures les plus énergiques devant la situation créée par le coup de force accompli sur le canal de Suez : *Répercussion du coup de force en Afrique du Nord; Violation du droit international commise par le colonel Nasser; Collusion entre les Etats-Unis et l'Union soviétique; Nécessité de faire respecter la France* [2 août 1956] (p. 3843, 3844); — des interpellations sur la politique générale du Gouvernement : *Ses observations sur l'attitude des Etats-Unis devant la nationalisation du canal de Suez; Le rappel des pilotes et les conséquences désastreuses qui en résultent pour l'influence française; La politique française au Maroc et en Tunisie (nécessité d'employer la force ou de réaliser rapidement notre actif); La nécessité de défendre Israël contre les menaces des Etats arabes* [16 octobre 1956] (p. 4135, 4136); — du projet de loi relatif à la construction d'un tunnel routier sous le Mont-Blanc, en qualité de *Rapporteur pour avis* [24 janvier 1957] (p. 278). — Dépose une demande d'interpellation sur certaines mesures résultant de la politique financière du Gouvernement et concernant les combattants d'Afrique du Nord [30 septembre 1957] (p. 4464). — Prend part à la discussion : des interpellations sur la politique générale du Gouvernement (Afrique du Nord et Union française) : *Ses observations sur la situation en Algérie, les tâches trop lourdes confiées à l'Armée, la complicité des musulmans avec les fellagha, l'approfondissement du « fossé » entre les deux communautés, le redressement politique nécessaire, l'importance de la réforme agraire, la possibilité d'une solution fédérale, l'attitude du Maroc et de la Tunisie, l'enlèvement du capitaine Moureau* [20 mars 1957] (p. 1743 à 1745); — du projet de loi sur les institutions de l'Algérie : *Refus de l'Italie et de la Belgique aux sollicitations tunisiennes, la politique de M. Mendès-France et la politique de M. Lacoste, transformation inéluctable de l'Algérie* [27 novembre 1957] (p. 4995); — du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1957 et ratification de décrets : *Rôle du N. A. T. O.* [12 décembre 1957] (p. 5322); *Réunion de la conférence de l'O. T. A. N.*; *Demande un débat sur la sécurité nationale* [12 décembre 1957] (p. 5324). — Est nommé *Ministre de la Défense nationale et des Forces armées* (Cabinet Pierre Pflimlin) [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623).

**En cette qualité :**

Prend part à la discussion : d'urgence du projet de loi déclarant l'état d'urgence sur le territoire métropolitain; explications de vote : *Maintien de la cohésion de l'armée dans la discipline et le loyalisme* [16 mai 1958] (p. 2381); — d'un projet de loi portant reconduction des lois des 16 mars 1956, 26 juillet 1957 et 15 novembre 1957 relatives aux mesures exceptionnelles en Algérie : *Motion préjudicielle de M. Montel (hommage à l'armée, solidarité de l'Assemblée Nationale pour le maintien envers et contre tout de l'Algérie française); Sang-froid et mérite de l'armée, inutilité de cette disposition* [20 mai 1958] (p. 2407). — Présente sa démission de *Ministre de la Défense nationale* [28 mai 1958]. — Cette démission est acceptée le 31 mai 1958 (séance du 1<sup>er</sup> juin 1958, p. 2575). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J. O.* du 2 juin 1958, p. 5279). = S'excuse de son absence [21 février 1956] (p. 375), [8 juin 1956] (p. 2451), [21 juin 1956] (p. 2835), [19 novembre 1957] (p. 4867), [16 janvier 1958] (p. 57), [7 mars 1958] (p. 1302). = Obtient des congés [21 février 1956] (p. 375), [8 juin 1956] (p. 2451), [19 novembre 1957] (p. 4867), [16 janvier 1958] (p. 57), [7 mars 1958] (p. 1302).

**CHEVIGNY (M. Pierre de)**, Député de Meurthe-et-Moselle (*App. I. P. A. S. puis P. A. S. R.*).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre : de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [31 janvier 1956] (p. 161); de la Commission du travail et de la sécurité sociale [31 janvier 1956] (p. 162); de la Commission de la presse [4 octobre 1957] (p. 4503).

**Dépôts :**

Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 56 de l'ordonnance 45-2454 du 19 octobre 1945 relatif aux pensions d'invalidité de la sécurité sociale, n° 1485. — Le 14 mai 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à constituer un Fonds social destiné à des réalisations collectives en faveur des vieillards, n° 4913. — Le 23 juillet 1957, une proposition de loi ten-

dant à attribuer une bonification avec coefficient aux combattants volontaires de la résistance, n° 5599. — Le 11 décembre 1957, une proposition de loi tendant à modifier les conditions d'accès au domaine retraite, n° 6113. — Le 20 février 1958, une proposition de loi concernant l'indemnité de soins aux tuberculeux de guerre, n° 6661.

### Interventions :

Prend part à la discussion, en troisième lecture, de la proposition de loi relative à la désignation des personnes contraintes au travail en pays ennemi : *Ses observations sur la nécessité de réserver le titre de déportés aux victimes du système concentrationnaire et sur l'attitude des communistes à l'égard des travailleurs victimes du S. T. O.* [9 octobre 1956] (p. 4073, 4074). = S'excuse de son absence [5 décembre 1957] (p. 5149), [6 mars 1958] (p. 1258). = Obtient des congés [5 décembre 1957] (p. 5149), [6 mars 1958] (p. 1258).

**CHOCHOY (M. Bernard)**, Sénateur (Pas-de-Calais) (S.).

*Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement, à l'Industrie et au Commerce*  
(Cabinet Guy MOLLET)

du 1<sup>er</sup> février 1956 au 21 février 1956.

*Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement*  
(même Cabinet)

du 21 février 1956 au 13 juin 1957.

*Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement*

(Cabinet BOURGÈS-MAUNOURY)

du 17 juin 1957 au 6 novembre 1957.

### Interventions :

Est nommé *Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement, à l'Industrie et au Commerce* (Cabinet Guy Mollet) [1<sup>er</sup> février 1956] (*J. O.* du 2 février 1956, p. 1387) (1).

(1) Est déchargé de ses attributions de Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce (*J. O.* du 22 février 1956, p. 1930).

### En cette qualité :

Prend part à la discussion : d'un projet de loi modifiant le régime des congés payés ; Art. 4 : *Amendements de M.M. Vals, Vayron et Cormier tendant à reprendre le texte gouvernemental (Possibilité d'attribuer des congés pendant la morte-saison), observations sur l'industrie du bâtiment* [23 février 1956] (p. 467, 468) ; — en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative à la législation sur les dommages de guerre : *Problème des fondations spéciales ; Forclusions* [4 mai 1956] (p. 1773, 1774) ; — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956 ; RECONSTRUCTION ET LOGEMENT, Etat A, Chap. 31-01 : *Besoins de la région parisienne en matière de logements dans les dix prochaines années* [5 juin 1956] (p. 2295) ; *Amendement indicatif de M. Louis Dupont relatif à la titularisation de certains agents du M. R. L.* (p. 2299) ; *Paiement des dommages mobiliers aux sinistrés âgés de plus de soixante-cinq ans ; Transfert des indemnités de dommages mobiliers au domaine immobilier ; Forclusion pour les déclarations de sinistres ; Remise en cause des évaluations ; Indemnités afférentes aux monuments aux morts ; modification de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre* (p. 2300) ; *paiement « à guichet ouvert » des dommages immobiliers ; Financement des travaux de voirie ; Problème des coefficients d'adaptation départementaux ; Indemnité d'éviction* (p. 2301, 2302) ; *Transfert des crédits de reconstruction au domaine de la construction ; Projet de loi-cadre sur le logement ; Politique des terrains, plan quinquennal ; Crise du logement à Lorient et à Brest* (p. 2302) ; *Situation exacte en matière de réparations et d'indemnités de dommages de guerre ; Règlement des dommages d'Indochine ; Nombre de logements reconstruits* (p. 2302, 2303) ; Chap. 55-40 : *Problème de la déconcentration industrielle* (p. 2304) ; Chap. 55-46 : *Amendement indicatif de M. Midol relatif à l'utilisation des crédits destinés aux opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées* [15 juin 1956] (p. 2686) ; Chap. 65-40 : *Amendement indicatif de M. Midol relatif à l'aménagement des lotissements défectueux* (p. 2687) ; Chap. 65-42 : *Aménagement des îlots d'habitation* (p. 2687) ; Art. 3, Etat B : *Motion préjudicielle de M. André Lenormand tendant à surseoir à l'examen des crédits de*